



Cabinet ANTHINEA



Groupe immobilier réussite d'Or

Agence **ORPI Anthinea d'Agde**

Boulevard René Cassin – Chemin du Mont St Loup – 34300 AGDE

Tél : 04 67 21 26 07 | Fax : 04 67 94 96 29

[anthinea@orpi.com](mailto:anthinea@orpi.com)

**BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION CHARGE VENDEURS**  
**et MANDAT DE RECHERCHE HONORAIRES CHARGE ACQUEREURS**

*soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire.  
Honoraires au 22/12/2020.*

Prix de vente	Honoraires	Prix de vente	Honoraires
De 0 à 25 000€	3.000€ TTC	De 300 001€ à 350 000€	16.000€ TTC
De 25 001€ à 50 000€	5.000€ TTC	De 350 001€ à 400 000€	18.000€ TTC
De 50 001€ à 75 000€	6.000€ TTC	De 400 001€ à 450 000€	20.000€ TTC
De 75 001€ à 100 000€	7.000€ TTC	De 450 001€ à 500 000€	23.000€ TTC
De 100 001€ à 125 000€	8.000€ TTC	De 500 001€ à 550 000€	26.000€ TTC
De 125 001€ à 150 000€	9.000€ TTC	De 550 001€ à 600 000€	29.000€ TTC
De 150 001€ à 175 000€	10.000€ TTC	De 600 001€ à 650 000€	32.000€ TTC
De 175 001€ à 200 000€	11.000€ TTC	De 650 001€ à 700 000€	35.000€ TTC
De 200 001€ à 225 000€	12.000€ TTC	De 700 001€ à 800 000€	38.000€ TTC
De 225 001€ à 250 000€	13.000€ TTC	De 800 001€ à 900 000€	41.000€ TTC
De 250 001€ à 275 000€	14.000€ TTC	De 900 001€ à 1 000 000€	45.000€ TCC
De 275 001€ à 300 000€	15.000€ TTC	À partir de 1 000 001€	49.000€ TTC

## BAREME DES HONORAIRES VENTE DE NEUF A LA CHARGE DU VENDEUR

*soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire.*

*Honoraires au 22/12/2020.*

Réf. dans le corps de l'annonce	Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
23891	Iconic	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
22664	Domaine des Grands Pins	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
25105	Le Parc des Cyclades	Vendeur	4,8% TTC sur le prix de vente TTC
25343	La Mas des Arènes	Vendeur	5% TTC sur le prix de vente TTC
25343	La Grande Voile	Vendeur	4,8% TTC sur le prix de vente TTC
25343	Les Mazets du Puech	Vendeur	
25283	La Réserve	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
22203	Eden Parc	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
24620	Origin	Vendeur	5 % TTC du prix de vente TTC
24690	Le Botanique	Vendeur	7.2 % TTC sur le prix de vente TTC
25254	Villa Horizon	Vendeur	6 % TTC du prix de vente TTC
24876	Air Marin	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
24932	Le Boréal	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
24651	Le Mont Saint Loup	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
24996	Le Millésime	Vendeur	5% TTC sur le prix de vente TTC
24685	Le Clos Puffin	Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
24638		Vendeur	6% TTC sur le prix de vente TTC
25105		Vendeur	4,8% TTC sur le prix de vente TTC
25129	SCCV La Roselière	Vendeur	4,8% TTC sur le prix de vente TTC

## BAREME DES HONORAIRES DE GESTION

**Pack premium** (7,2 à 9,6% TTC des sommes encaissées selon critères remplis) qui comprend : Gestion courante.

Critères : construction après 2000, bien hors copropriété, plusieurs lots confiés, quittancement mensuel supérieur à 750 € par lot.

0 critère : **9,6 % TTC**, 1 critère : **8,4 % TTC**, 2 critères : **7,6 % TTC**, 3 critères et plus : **7,2 % TTC**

Logement neuf : **7,2 % TTC**

**Pack tranquillité** (montant pack premium + 2,4 % TTC des sommes encaissées) qui comprend : Gestion courante + Loyers impayés + Détériorations immobilières + Frais de recouvrement.

**Pack sérénité** (montant pack premium + 4% % TTC des sommes encaissées) qui comprend : Gestion courante + Loyers impayés + Détériorations immobilières + Frais de recouvrement + Vacance locative.

## BAREME DES HONORAIRES DE LOCATION

(Plafonnés à un mois de loyer HC par partie)

**Frais d'entremise** : **79,00 €** à la charge propriétaire (Offert si surface du bien supérieur à 40m<sup>2</sup>)

**Honoraires de visite, de constitution de dossier et de rédaction de bail :**

Propriétaires : **8 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable / Locataires : **8 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable

**Honoraires de réalisation de l'état des lieux :**

Propriétaires : **3 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable / Locataires : **3 € TTC** par m<sup>2</sup> de surface habitable

*Taux de TVA 20% - Nos honoraires sont soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.*

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.*

**ORPI Anthinea Gestion - Location**

21 bis rue Ernest Renan - 34300 AGDE

Tél : **04 67 09 22 50** Fax : 04 67 09 2251

[anthineagestion@orpi.com](mailto:anthineagestion@orpi.com)

## BAREME DES HONORAIRES ANNEXES

**Frais d'établissement d'état préparatoire à la déclaration de revenus** : Offert

**Frais de correspondance pour tout bailleur/locataire qui ne veulent pas recevoir ses communications par mail** : 4  
€ TTC / mois

**Ouverture d'un dossier sinistre, remise dossier à huissier, avocat** : 120 € TTC

**Clôture de dossier et restitution d'archive** : 240 € TTC par dossier

**Vacation horaire** : 72 € TTC (dépôt de plainte, expertise d'assurance ou judiciaire, autres tâches non incluses dans le mandat de gestion).

*Taux de TVA 20%- Nos honoraires sont soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017.*

*La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1er mai 2019*

# COMMERCES ET ENTREPRISES

## VENTE

**Locaux commerciaux ou professionnels, Entrepôts, Locaux industriels  
Immeubles de rapport et Terrains  
HONORAIRES SUR LE PRIX NET VENDEUR A LA CHARGE DU VENDEUR**

*soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1er février 2020.*

<b>8 % HT</b> <b>Soit 9.60 % TTC</b>	<b>7 % HT</b> <b>Soit 8.40 % TTC</b>	<b>6 % HT</b> <b>Soit 7.20 % TTC</b>
< 50 000 €	De 50 000 € à 500 000 €	Au-dessus de 500 000 €

## CESSION

**Fonds de commerce,  
HONORAIRES SUR LE PRIX NET VENDEUR A LA CHARGE DU VENDEUR  
Cessions de droits sociaux**

**HONORAIRES SUR L'ACTIF REEVALUE**

*soumis à l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière, paru au JORF n°0015 du 18 janvier 2017. En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. La délivrance d'une note est obligatoire. Honoraires au 1er février 2020.*

<b>8 % HT</b> <b>Soit 9.60 % TTC</b>	<b>7 % HT</b> <b>Soit 8.40 % TTC</b>	<b>6 % HT</b> <b>Soit 7.20 % TTC</b>
De 0 € à 100 000 €	De 100 000 € à 500 000 €	Au-dessus de 500 000 €

**Droit au bail, Agencement et équipement**

<b>8 % HT</b> <b>Soit 9.60 % TTC</b> <b>+ 24% HT du loyer HT annuel</b>	<b>7 % HT</b> <b>Soit 8.40 % TTC</b> <b>+ 12% HT du loyer HT annuel</b>	<b>5 % HT</b> <b>Soit 6.00 % TTC</b> <b>+ 10% HT du loyer HT annuel</b>
< 50 000 €	De 50 000 € à 200 000 €	Au-dessus de 200 000 €